

RiskAssur

hebdo



La Maîtrise des Risques

Numéro 253 du 3 février 2012

Hebdomadaire
Site : www.riskassur-hebdo.com
ISSN RiskAssur : 1632-3106

Commentaire
Le rendement
prévisible de
l'assurance vie
en euros pour
les années à venir

Commentaire
Effet pervers
et dérives
de la justice pénale

Edito
L'assurance vie
est passée
par un sommet
au regard
des fonds gérés

La vie des sociétés ... nouveautés

ASSUR-TRAVEL lance Voyageurs d'Affaires

Le nouveau produit Voyageurs d'Affaires conçu par ASSUR-TRAVEL, auprès d'ACE Europe, va être distribué à compter du 1er février par les 300 courtiers partenaires ASSUR-TRAVEL.

Ce produit est un package assurance et assistance, individuel (Premium et Summum) et collectif.

Le produit Premium ne couvre que les déplacements professionnels sans extension vie privée individuel ou famille. Toutefois, lors d'un déplacement professionnel, le collaborateur qui termine celui-ci par un déplacement privé reste couvert durant un maximum de 15 jours.

Le produit Summum contient les garanties de Premium mais avec des capitaux qui peuvent être augmentés. Et, ce produit couvre également les déplacements privés avec une option vie privée pour les membres de sa famille.

AssurProx : comparateur d'assurances obsèques en lignes

L'assurance obsèques attire de plus en plus de Français. En 2011, ils étaient 3 millions à souscrire à un tel contrat. En cas de décès, l'assuré évite à ses proches de payer les dépenses liées à ses funérailles (cercueil, corbillard, monument funéraire, fleurs, cérémonie, services des pompes funèbres...).

Il peut également tout organiser selon sa volonté.

Aujourd'hui, plus de 10% des funérailles sont réglées par le biais de l'assurance obsèques. Cette tendance est en constante évolution. Les souscripteurs sont en effet de plus en plus nombreux à adhérer au principe d'anticiper les frais inhérents au décès et qui incombent encore la plupart du temps aux proches du défunt, alors inopinément confrontés à de lourdes dépenses.

L'assurance obsèques permet de prévoir à la fois la prise en charge financière des funérailles mais aussi de les organiser en fonction de la volonté de la personne disparue.

AssurProx.com, comparateur en ligne, permet de trouver l'assurance obsèques adaptée à ses besoins et d'être mis en relation avec des experts.

(Suite page 7)

Bloc notes

Avis négatif de la Cour des comptes sur la politique de l'aide aux biocarburants

La Cour des comptes, après avoir mené une évaluation de la politique d'aide aux biocarburants, en fait des agrocarburants, estime que les consommateurs ont déboursé 3 milliards d'euros de plus pour ce carburant, en raison d'une consommation plus importante et de mesures fiscales.

Ces carburants sont vendus, après mélange avec les hydrocarbures traditionnels, sous forme biodiesel ou de bioéthanol, en addition au gazole ou à l'essence, selon le cas.

Or, il faut savoir que du fait d'une moindre densité énergétique, leur addition implique un surcroît de consumma-

tion pour les usagers, alors que leur prix à la pompe est plus élevé que celui des carburants classiques ce qui fait que l'automobiliste est doublement perdant.

Ainsi, la Cour des comptes condamne implicitement ce transfert de coût estimé sur la période 2005-2010 à 3 milliards d'euros.

L'un des motifs avancés par la Cour des comptes réside dans le manque de clarté dans ce transfert de coût vis-à-vis des consommateurs, qui ne voient que le prix à la pompe et l'obligation de remplir le réservoir de leur voiture pour pouvoir rouler.

En 2005, le plan « biocarburant » du gouvernement avait fixé comme objectif l'incorporation de 7% de celui-ci à partir de 2010 et qu'en cas de non respect de ce seuil, les distributeurs doivent s'acquit-

ter d'une taxe générale sur les activités polluantes, répercutée sur les consommateurs.

Toujours selon la Cour des comptes, le bilan énergétique laisse à désirer, car pour avoir un impact significatif en termes d'indépendance, il faudrait des taux d'incorporations plus élevés, qui ne sont pas à notre portée.

De plus, la Cour estime que cette politique, présente pour l'agriculture un « bilan mitigé quoique légèrement positif ».

De toute façon, il faut s'attendre, en attendant les cris d'alarme qui se multiplient quant aux besoins de nourriture des populations, de plus en plus difficiles à satisfaire, à l'abandon de la production d'agrocarburants à partir de produits de l'agriculture, destinés à l'alimentation humaine.